

Demande règlement sans facture

Par maxhammer, le 22/11/2010 à 14:17

Bonjour,

Voici mon souci. Je suis locataire d'une maison par le biais d'une agence immo. J'ai contacté l'agence il y a environ deux mois parce qu'un de mes robinets fonctionnait mal. Le plombier est intervenu (c'est un ami du proprio qui est maçon, l'agence exige que ce soit lui qui intervienne) en deux minutes chrono, il détartre le robinet, m'explique que ce n'est rien et repart.

Avant -hier je reçois un courrier de l'agence "premier rappel" qui me somme de règler à l'agence la somme de 45 euros pour paiement de cette intervention, sans facture du plombier, juste une simple lettre avec un montant, ni date, ni prix ttc...ni rien.

...est-ce légal ou pas? puis-je demander ou exiger une facture en bonne et dûe forme? puis-je refuser de payer?

Merci de vos réponses